

DE LA GUERRE À LA COOPÉRATION : LES DANGEREUSES LIAISONS

TCHADO-LIBYENNES

Karine Bennafla

Le Tchad est un bon exemple pour illustrer le recentrage africain de la politique extérieure libyenne opéré au cours de la décennie 1990. Ici plus qu'ailleurs, le revirement de l'action diplomatique libyenne a été spectaculaire puisque l'on est passé d'une situation belliqueuse durable à une politique de bon voisinage et de coopération, depuis le règlement officiel du conflit de la bande d'Aozou en 1994.

Pays limitrophe de la Libye, le Tchad a toujours occupé une place particulière au sein de la politique africaine et de l'imaginaire kadhafiens. Le Guide de la Révolution a, plus d'une fois, présenté le Tchad comme le « prolongement naturel » du territoire libyen à cause des liens culturels et historiques qui unissent la moitié nord de l'espace tchadien à la Libye. On trouve, il est vrai, les mêmes populations Toubou de part et d'autre de la frontière tchado-libyenne. Mais c'est avant tout au commerce transsaharien multiséculaire que se réfère le leader libyen pour invoquer le destin commun partagé par la Libye et le Tchad. De fait, l'intensification des liaisons transsahariennes dès l'époque médiévale a permis l'éclosion et la prospérité d'Etats sahéliens (**fig. 1 et 2**) sur l'actuel territoire tchadien – tels ceux du Kanem-Bornou (IX-XIX^{ème} s.), du Baguirmi (au 16^{ème} s.) ou du Ouaddaï au 19^{ème} s.- grâce au commerce caravanier noué avec les oasis du Fezzan et au-delà, avec les villes côtières de Tripoli ou Benghazi. Faut-il rappeler que les oasis du Fezzan (l'actuel sud-ouest libyen) vécurent pendant plus de trois siècles (miXIII-miXVI^{ème} s.) sous la souveraineté du royaume du Kanem-Bornou, établi autour du lac Tchad (**fig.1**) ? Et qu'au cours du XIX^{ème} siècle, la confrérie de la Sanusiya, née en Cyrénaïque en 1843, avait établi son contrôle sur les pistes commerciales au sein d'un vaste espace compris entre Koufra, Abéché et le lac Tchad, via un réseau de loges, les *zâouia*¹ (Ciammaicella, 1987) ? Au cœur de la mystique unitaire sahélo-saharienne aujourd'hui reprise par le colonel Kadhafi, figure ce désir ancien d'embrasser l'aire d'extension spatiale de la Sanusiyya, constitutive de l'identité libyenne, même si le Guide ne peut expressément reprendre à son compte l'héritage sénoussi dont le roi Idriss (renversé par lui en 1969) était dépositaire.

Après avoir essayé un échec militaire au Tchad dans les années 1980², en tentant de réaliser par la force une unité arabo-africaine, le gouvernement libyen change de méthode : depuis une dizaine d'années, il s'efforce d'étendre son

1 Les *zâouia* sont des centres d'enseignement et de réunion.

2 Les opérations françaises Manta (1983/84) et Epervier (1986) ripostent aux interventions libyennes au Tchad.

influence au sud du Sahara de manière pacifique, en déployant une politique d'aide et de coopération. Au Tchad, l'activisme libyen est non seulement facilité par l'énorme différentiel de richesse et de développement entre les deux Etats mais aussi par l'intensification, depuis 1990, des relations tchadiennes avec les pays arabo-musulmans (Arabie Saoudite, Doubaï, Soudan...) sur les plans économique, commercial et culturel (Bennafla, 1997 et 2000). A bien des égards, le Tchad se pose comme un espace-test de la nouvelle stratégie africaine de M. Kadhafi, notamment dans sa confrontation avec l'influence occidentale (France, Etats-Unis), encore palpable dans l'ancienne colonie française.

Carte 1 et 2

Ce présent article entend aborder les différentes facettes du redéploiement libyen au Tchad depuis 1994 en s'appuyant essentiellement sur des enquêtes de terrain effectuées en 1995 et 1999 au Tchad. A la politique officielle de coopération menée par les représentants des deux Etats fait écho une coopération tchado-libyenne « par le bas » attestée par la reprise des échanges commerciaux transsahariens organisés sous la houlette d'opérateurs économiques privés (transporteurs et commerçants). Ce commerce transfrontalier, qui échappe largement aux statistiques et renoue avec une situation précoloniale, ne soulève ni les controverses ni la méfiance qu'inspirent, côté tchadien, les investissements libyens au Tchad.

LE CONTEXTE DU RAPPROCHEMENT TCHADO-LIBYEN

Depuis l'instauration de la République arabe libyenne en 1969, la Libye et le Tchad entretiennent des liaisons dangereuses, scandées de déchirures et de réconciliations. L'Etat libyen s'est plus d'une fois immiscé dans les affaires internes de son voisin, à la fois en servant de base arrière pour des factions nordistes d'opposition et en intervenant militairement au Tchad (en 1980, 1983 et 1986) : Abba Siddick (secrétaire général du FROLINAT³ dès 1968), Goukouni Oueddeï, Idriss Déby, Youssouf Togoïmi (depuis 1998) ont tous, tour à tour, bénéficié de l'appui du parrain libyen. La principale pomme de discorde entre les deux Etats voisins demeurerait néanmoins la bande frontalière d'Aozou (**fig. 4**), véritable écharde plantée dans la susceptibilité nationale tchadienne depuis l'invasion de la zone par l'armée libyenne en 1973. Le dénouement du conflit en 1994 constitue donc le principal moteur des retrouvailles tchado-libyennes, lesquelles s'inscrivent dans une politique libyenne plus globale de relance de la diplomatie au sud du Sahara. Deux autres paramètres constituent des facteurs adjutants au regain d'influence de la Libye au Tchad : l'écart de richesse immense entre les deux pays et l'ouverture accrue du Tchad aux influences arabo-islamiques.

3 Front de Libération Nationale du Tchad.

LE RÈGLEMENT DU CONFLIT DE LA BANDE D'AOZOU (1994)

L'occupation militaire libyenne d'une bande de 114 000 km² au nord du Tchad a duré plus de 20 ans et empoisonné les relations tchado-libyennes. La zone annexée au nom du traité franco-italien⁴ de 1935, fut équipée d'infrastructures religieuses, culturelles et sanitaires ; le dinar libyen devint monnaie d'échanges (entre 1978 et 1987) ; des cartes d'identité libyennes furent distribuées aux populations tchadiennes du Borkou-Ennedi-Tibesti (B.E.T.). On a beaucoup écrit sur les causes de l'intérêt manifesté à une zone désertique quasiment vide (Lanne, 1982 ; Otayek, 1984 ; Buijtenhuis, 1987). Les ressources avérées en uranium et celles probables en pétrole dans le bassin sédimentaire des Erdis n'expliquent pas à elles seules l'ampleur du contentieux. Une conjonction de facteurs à la fois idéologiques, stratégiques et géopolitiques, permet de saisir les velléités expansionnistes du colonel Kadhafi. R. Otayek analyse ainsi l'invasion de 1973 comme « *une fuite en avant salvatrice* » au moment où la diplomatie libyenne essuie échec sur échec (rupture avec l'Égypte) et où s'essouffle l'élan révolutionnaire. En érigeant le Tchad comme nouvelle « frontière » (au sens de *frontier*) du monde arabo-islamique, le colonel redonne consistance et allant au rêve unitaire saharien. Le soutien libyen apporté au FROLINAT dans les années 1970 est justifié par la nécessité d'une riposte face à la « *révolution culturelle* » et à la politique discriminatoire envers les cadres musulmans, menées au Tchad par le président chrétien F. Tombalbaye. En faisant état des « *droits historiques* » de son pays sur près de la moitié nord tchadien (et une partie du Niger), le leader libyen revendique également l'héritage d'une civilisation arabo-islamique à laquelle il a fortement conscience d'appartenir, et plus précisément l'héritage spatial de la Sanusiyya appuyé, entre autres, sur les *zâouïa* tchadiennes de Bir Alali (Kanem), Bardāï (Tibesti), Abéché (Ouaddaï), Aïn Galakka, Tekro, Ounianga et Gouro (Borkou). Bien sûr, au-delà de ses arguments idéologiques axés sur la culture (bédouine, arabe et musulmane), d'autres motivations président à l'annexion de l'extrême nord tchadien. En termes de stratégie militaire, la détention de la passe de Korizo (à l'extrême ouest de la bande) et de l'oasis d'Aozou, facilement accessible depuis les bases libyennes du Fezzan (Sebha), permettent le contrôle du piémont nord du Tibesti. En 1973, l'annexion de la bande d'Aozou assure aux Libyens un rempart sécuritaire en cas d'attaques ou de troubles fomentés par l'axe Khartoum-Le Caire. Sur le plan géopolitique, l'occupation de la bande d'Aozou est l'occasion pour la Libye de se poser comme puissance sur l'échiquier mondial, notamment dans le cadre du face-à-face qui l'oppose à la France.

Pourquoi si peu de réactions côté tchadien au moment même de l'annexion d'Aozou ? Ni le président Tombalbaye, ni son successeur le général Malloum, originaires du sud du Tchad, ne s'insurgent contre le coup de force libyen dans le nord. On a parlé d'une clause secrète contenue dans l'accord tchado-libyen de

4 En juin 1935, le gouvernement français de Laval accorde à Mussolini (les Italiens s'installent dès 1911 en Libye) un espace rectangulaire large d'une centaine de kilomètres, en échange de la neutralité italienne vis-à-vis de l'Allemagne. Ce traité ne fut ni respecté ni ratifié.

1972, selon laquelle le Tchad aurait laissé faire la Libye dans le B.E.T. en échange de son aide financière. D'autres ont invoqué les difficultés intérieures tchadiennes, très accaparantes pour le gouvernement. En tout cas, seul Hissein Habré (au pouvoir depuis 1982) bataille avec acharnement contre l'occupation libyenne. C'est pourquoi son renversement en 1990 par un autre seigneur de guerre nordiste, Idriss Déby, prélude au rapprochement tchado-libyen : sitôt l'annonce du coup de force, le colonel Kadhafi s'empresse de saluer la défaite d'Hissein Habré, « *obstacle à un bon voisinage* ». L'arrivée au pouvoir de l'actuel président tchadien I. Déby (depuis lors élu et réélu en 1996 et 2001) accélère le dégel des relations bilatérales amorcé en 1987 avec la signature d'un cessez-le-feu : en février 1991, une convention d'aide en ouvrages religieux et un arrangement relatif à l'ouverture d'une Banque arabe libyenne au Tchad sont ratifiés. Ils sont suivis, en 1992, d'un accord général de coopération entre les deux Etats.

Le coup de théâtre qui scelle la réconciliation tchado-libyenne se produit en février 1994, lorsque la Cour internationale de justice de La Haye rend son verdict en faveur du Tchad, en confirmant sa souveraineté sur la bande d'Aozou. Après silence et intimidations, M. Kadhafi s'incline devant l'arrêt du tribunal et change radicalement son discours sur le Tchad, désormais désigné comme un « *pays-frère* » que le gouvernement libyen a charge d'aider. Le règlement du litige frontalier (les dernières troupes libyennes se retirent en mai 1994) relance la coopération officielle entre les deux pays : en application du traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération conclu en juin 1994, une avalanche d'accords bilatéraux sont signés en 1994, en particulier sur le commerce, les investissements et le déplacement des personnes (cf. tableau 1). Le dénouement du conflit d'Aozou marque donc un tournant dans l'histoire des relations tchado-libyennes. Il entraîne concrètement la reprise des échanges terrestres transsahariens et le début d'une vague d'investissements libyens au Tchad.

Tableau 1. Liste des rencontres et des principaux accords tchado-libyens signés durant la décennie 1990

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • 9-11 mai 1999 : 4^{ème} session de la commission mixte Tchad/Libye à N'Djamena à Tripoli • 30 avril-4 mai 1998 : visite du colonel Kadhafi au Tchad • 28 mars 1998 : accord relatif à la création de sociétés pétrolières tchado-arabe libyennes au Tchad • 6 février 1998 : accord à Tripoli entre la Société pour l'Appel à l'Islam et le gouvernement tchadien • 1997 : accord d'utilisation et d'exploitation du port de Misrata accord sur le transport terrestre • 23-27 novembre 1996 : 3^{ème} session à N'Djamena de la grande commission mixte tchado-arabe libyenne • 20-23 octobre 1995 : visite à N'Djamena d'une délégation libyenne commandée par le Secrétaire du Comité Populaire Général chargé de la Justice et de la sécurité |
|---|

- 2-5 septembre 1995 : 2^{ème} session à Syrte de la grande commission mixte arabe tchado-libyenne.
- 13-16 juillet 1994 : 1^{ère} session de la grande commission mixte tchado-arabe libyenne à Tripoli
 - signature d'un accord de promotion et de garantie des investissements
 - signature d'un accord commercial (le précédent remonte à 1966)
 - signature d'un accord de coopération scientifique, technique et culturelle
 - signature d'un accord pour le séjour et le déplacement des personnes
- 4 juin 1994 : traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, à Tripoli.
- 4 avril 1994 : accord à Syrte sur le retrait et le déminage de la bande d'Aozou
- 19 novembre 1993 : accord de coopération et de complémentarité
- 1992 : accord général de coopération
- février 1991 : signature d'une convention d'aide en ouvrages religieux et d'un arrangement relatif à l'ouverture d'une banque arabe libyenne au Tchad

L'OFFENSIVE DIPLOMATIQUE DU COLONEL KADHAFI EN DIRECTION DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE NOIRE

La réconciliation tchado-libyenne se déroule dans le cadre de la réorientation africaine de la politique extérieure libyenne entamée au début des années 1990 afin de sortir la Grande Jamahiriyya de son isolement diplomatique⁵ et de fournir un tremplin au colonel Kadhafi désireux de retrouver une place sur la scène politique internationale. D'autres éléments éclairent l'offensive diplomatique du gouvernement en direction de l'Afrique subsaharienne : l'échec du dernier projet unioniste lancé en 1989 par le Guide, l'Union du Maghreb Arabe (UMA), mis à mal par la durée de la crise algérienne et les tensions algéro-marocaines ; la déception devant la frilosité des pays arabes qui n'ont rien entrepris pour contrevenir à l'embargo contrairement aux pays d'Afrique subsaharienne⁶ ; le souci de mettre à profit le retrait progressif de la France à l'intérieur de son traditionnel « pré-carré » africain (en 1997, les soldats français quittent la Centrafrique tandis qu'au Tchad, le dispositif Epervier est réaménagé en 1998 avec la fermeture des garnisons de Bardaï et du sud-tchadien) ; enfin, le désir de construire un bloc économique (et militaire) arabo-musulman (les « *Etats-Unis d'Afrique* ») qui fasse pendant à l'Union européenne et aux euro-forces de l'OTAN.

« *Fatigué de son arabisme* », le Guide de la Révolution semble décidé à reporter et à concentrer ses efforts vers le sud du Sahara, arguant à cette fin de

5 Frappée depuis 1992 par l'embargo, la Libye n'a pas été conviée en 1995 à la conférence euro-méditerranéenne de Barcelone qui groupe les pays riverains de la Méditerranée.

6 En juin 1998, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) vote une résolution appelant ses Etats-membres à ne pas respecter les sanctions du Conseil de Sécurité de l'ONU contre la Libye. Le mois suivant, plusieurs chefs d'Etat africains, dont Idriss Déby, violent l'embargo aérien pour rendre visite au colonel Kadhafi.

l'appartenance à une même communauté, l'islam⁷. La visite historique (une première depuis 17 ans) et médiatique effectuée par le colonel Kadhafi au Tchad en 1998 (du 30 avril au 4 mai) pour présider la grande prière du premier vendredi de l'hégire à l'hippodrome de N'Djamena fait ainsi suite à d'autres visites religieuses menées au Niger (8 mai 1997), au Nigeria (il est à Kano le 9 mai 1997) et dont le temps fort est à chaque fois constitué par la participation à une grande prière publique.

Le redéploiement actuel de la Libye en Afrique noire prolonge ses actions antérieures de soutien aux mouvements de libération nationale (en Angola, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud...). L'influence libyenne se manifeste aujourd'hui par une offre de médiation dans les principaux conflits qui déchirent le continent (Grands Lacs, République démocratique du Congo, Soudan, Ethiopie/Erythrée, Guinée Bissau, Sierra Leone, Somalie, Tchad), par un rôle de gendarme (cf. en RCA⁸) et surtout par la création en 1998, à Tripoli, de la Communauté des Etats sahélo-sahariens ou CENSAD⁹.

Carte 3

En intervenant l'année même où la représentation libyenne auprès de la Ligue arabe passe de « permanente » à « résidente », la naissance de la CENSAD est symbolique du virage africain de la diplomatie libyenne. Le Tchad compte parmi les six membres fondateurs de cette organisation supranationale qui vise, rappelons-le, à établir une « *union économique globale* » pour faire « *régner la paix, la sécurité et la stabilité* » grâce à la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux entre les Etats membres (**fig. 3**). La prééminence de la Libye au sein de cette union économique est flagrante, d'abord en termes financiers. Les deux-tiers du budget de la CENSAD (7 millions de \$ en 2000) sont fournis par l'Etat libyen, de même que le capital de la Banque africaine de Développement et du Commerce (100 millions d'euros) : le siège de ces deux organes sont d'ailleurs situés en Libye. En termes idéologiques ensuite : les positions affichées de la CENSAD en 2002 (soutien au Maroc lors de la crise avec l'Espagne à propos de l'îlot Persil ; soutien au président zimbabwéen Robert Mugabe) renvoient à la lutte anti-impérialiste chère au colonel Kadhafi. Pour plusieurs pays africains, la double appartenance à la CENSAD et au NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique) risque d'hypothéquer l'avenir du dernier projet unioniste kadhafien étant donné les critiques émises par le leader libyen à l'égard d'un partenariat jugé néo-colonialiste. La future réalité de la CENSAD laisse sceptique car beaucoup de

7 Cet argument perd de sa pertinence en ce qui concerne la coopération libyenne en Centrafrique, pays où la population est en majorité animiste et chrétienne.

8 Le président centrafricain Ange-Félix Patassé a bénéficié de l'envoi de soldats libyens pour contrer les trois tentatives de coup d'Etat du général François Bozizé en mai et novembre 2001 puis en octobre 2002

9 Son sigle initial était COMESSA.

principes qu'elle énonce sont des vœux déjà prononcés par d'autres organisations régionales africaines (CEMAC, CEDEAO...) mais jusqu'à présent restés lettre morte. Par exemple, le projet d'une libre circulation des personnes entre Etats membres paraît difficile à concrétiser quand on sait les difficultés que rencontrent les citoyens de certains Etats (comme le Tchad) pour se déplacer à l'intérieur de leur propre territoire (à cause des « barrages » routiers, des taxations et de l'insécurité). L'accroissement régulier du nombre d'adhérents à la CENSAD (22 Etats en 2002) procède en priorité d'une logique rentière : en entrant dans ce nouveau club, la plupart des Etats africains, globalement pauvres, veulent saisir les opportunités économiques et financières proposées par l'auteur du Livre vert.

Pour le colonel Kadhafi, la CENSAD doit devenir la locomotive de l'Union Africaine qui a succédé à l'OUA en juillet 2002 lors du sommet de Durban. Porté par une initiative libyenne, l'Union Africaine vise, elle aussi, à l'intégration économique du continent. (son projet fut proclamé à Syrte en 1999 lors d'un sommet extraordinaire de l'OUA¹⁰). Devant se doter d'un Parlement panafricain, d'une Banque centrale, d'un Fonds monétaire africain et d'une Cour de Justice, la nouvelle organisation risque pourtant d'échapper au contrôle libyen, d'autres poids lourds du continent, notamment l'Afrique du Sud et l'Algérie, ayant la ferme intention de ne pas la laisser se transformer en un instrument au service du rayonnement libyen. Le renvoi *sine die* des propositions libyennes sur une politique étrangère commune ou la constitution d'une armée unique lors de la conférence de Durban sont révélateurs d'un souci de contenir les ambitions panafricaines jugées trop outrancières du colonel.

LE FOSSÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE ENTRE LE TCHAD ET LA LIBYE

L'écart de richesse énorme entre les Etats libyen et tchadien constitue un terreau propice à la reprise d'une coopération bilatérale. Ce différentiel socio-économique contribue à reléguer au second plan, côté tchadien, les souvenirs de la guerre, les anciennes tentatives libyennes de déstabilisation ou l'agacement suscité par les incartades idéologiques du leader libyen. Comment les dirigeants politiques du Tchad, un des Etats les plus pauvres de la planète, pourraient-ils refuser la main tendue d'un voisin bienveillant, nanti de pétrodollars ?

Tableau 2- Comparaison de quelques indicateurs de développement

Quelques indicateurs (2000)	LIBYE	TCHAD
IDH	0,773 (64 ^{ème} rang)	0,365 (166 ^{ème} rang sur 173 pays)
PIB/hab (PPA), \$	7 570	871
Taux de mortalité infantile	17 ‰	118 ‰
Taux d'alphabétisation adulte	80 %	42,6 %
Espérance de vie à la naissance	70,5	45,7

10 L'acte constitutif de l'Union Africaine a été approuvé à Lomé en 2000.

Nombre de médecins pour 100 000 hab (1990-1999)	128	3
Route revêtue, 1996	11 000 (sur 1 760 000 km ²)	280 (sur 1 284 000 km ²)

Source : PNUD, Rapport sur le développement humain, 2002.

La comparaison de quelques indicateurs socio-économiques entre Tchad et Libye (cf. tableau 2) souligne le contraste entre un pays classé parmi les « moins avancés » (PMA) et un pays rangé parmi les « *économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure* » selon la Banque Mondiale. Grâce à sa manne pétrolière, l'Etat libyen est en effet doté d'une relative aisance financière (en 2001, les revenus tirés des hydrocarbures lui ont rapporté plus de 10 milliards de \$) et sa population, certes affectée par les années d'embargo et la hausse des prix, possède malgré tout un niveau de vie moyen. Les indicateurs socio-éducatifs libyens sont ainsi plus proches de ceux de l'Europe que de l'Afrique noire. Inversement, le Tchad tranche par sa pauvreté, son sous-équipement¹¹ et la situation de dénuement total d'une grande partie de sa population (73 % des Tchadiens n'ont pas accès à l'eau potable en 2000).

Carte 4

11 Le tissu industriel compte principalement une usine à sucre (la Compagnie Sucrière du Tchad, ex-SONASUT), une Manufacture de Cigarettes (MCT), deux brasseries (Boissons et Glacières du Tchad –BGT- et Brasseries du Logone –BDL-), l'huilerie-savonnerie et les usines d'égrenage du coton de la COTONTCHAD.

A cause de ce décalage de développement, les rapports tchado-libyens sont loin de se situer sur un pied d'égalité. La Grande Jamahiriyya dispose d'un réel pouvoir financier pour parer de philanthropie son offensive diplomatique, économique et culturelle au Tchad. C'est par exemple le gouvernement libyen qui a financé l'envoi de troupes tchadiennes (2000 hommes) en République Démocratique du Congo (RDC) pour soutenir Laurent Désiré Kabila en septembre 1998¹². La visite du colonel Kadhafi en mai 1998 à N'Djamena a constitué le point d'orgue de cette politique de bons offices par la force de sa valeur démonstrative. L'accueil triomphal réservé au Guide de la révolution doit, pour être compris, être replacé dans le contexte de pénurie pétrolière et de crise énergétique sans précédent que connaît alors le Tchad¹³ : flambée du prix de l'essence¹⁴, coupures répétées et durables d'électricité, distribution limitée d'eau en ville, fonctionnement au ralenti des entreprises locales... étaient depuis plusieurs mois le lot du pays, principalement en raison du dysfonctionnement de trois raffineries nigérianes et de la loi tchadienne des Finances de 1998. Précédé par l'envoi de quelques 300 citernes de carburant (près d'un million de litres) et apportant avec lui poteaux électriques et groupes électrogènes, le chef d'Etat libyen a été acclamé en héros ; c'était le sauveur qui, en pleine saison sèche, permettait le rétablissement de l'électricité à N'Djamena. Désireux de montrer ses largesses, le colonel Kadhafi n'a pas de surcroît lésiné sur l'aide financière et matérielle apportée lors de sa venue : des vivres (sucre, farine, huile, riz, pâtes) ont été distribués tout au long de sa traversée du désert tchadien ; les salaires en retard des fonctionnaires tchadiens ont été versés ; les six mois d'arriérés de bourses des étudiants tchadiens en grève ont été apurés ; une campagne de vaccination contre la méningite a été supervisée par les 80 médecins qui accompagnaient le Guide... Les dons de véhicules à l'administration tchadienne ont été nombreux à l'instar de la dizaine d'ambulances laissées à

12 Les soldats tchadiens sont revenus au Tchad en juin 1999, suite à l'accord de Syrte signé le mois précédent stipulant le retrait des troupes étrangères stationnées en RDC.

13 Le Tchad connaît jusqu'à présent une situation énergétique difficile : alimenté en électricité par une centrale thermique de 22 mégawatts (fonctionnant au gasoil), le pays se distingue par le coût très élevé de l'électricité (200 francs CFA/kWh). Cette situation devrait évoluer en 2002 grâce à l'exploitation du gisement pétrolier de Sedigui (au nord du lac Tchad), destiné à couvrir les besoins énergétiques nationaux. Une société soudanaise, Concorp International, achève actuellement la construction d'une raffinerie et d'un oléoduc de 350 km entre Sedigui et la capitale tchadienne.

14 Le prix de l'essence est grimpé jusqu'à 1250 F CFA/litre à N'Djamena en mars 1998.

l'hôpital de N'Djamena (qui n'en avait pas) ou des camions de pulvérisation contre les moustiques (remis aux autorités de N'Djamena). La capitale tchadienne a refait peau neuve sous l'impulsion libyenne (poteaux électriques redressés, installation de générateurs électriques, construction d'une centaine de latrines, reprofilage de la piste d'atterrissage de Douguia...).

Le décalage de niveau de développement entre le Tchad et la Libye biaise indiscutablement les relations bilatérales. Il éclaire les éphémères conversions à l'islam observées parmi certains chefs de village du sud tchadien à la suite de la visite du Guide en 1998, les demandes de jumelage avec des villes libyennes, ou encore la présentation, sans détours ni scrupules, de véritable cahier de doléances par les autorités préfectorales tchadiennes à l'occasion de halte (souvent très brèves) du colonel Kadhafi dans leur région. Côté tchadien, la riche Libye reste en effet perçue comme une « vache à lait » et la nouvelle ligne politique du Guide comme une aubaine pour obtenir des avantages financiers et matériels. En mai 1998, de hauts responsables politiques tchadiens ont ainsi sollicité une aide financière auprès du gouvernement libyen pour finaliser les travaux du siège de l'Assemblée nationale. L'exemple du passage du Guide dans la petite ville fluviale de Bongor (**fig.4**), le 6 février 2000, est symptomatique de l'attitude ouvertement intéressée et quelque peu flagorneuse des autorités tchadiennes : une longue liste de projets (aménagement de digues, réhabilitation d'un casier rizicole, construction d'une complexe hospitalier, réhabilitation du lycée local...) a été soumise à la bienfaisance du « frère Guide » qui a reçu, en échange de ses futures bonnes grâces, un titre de propriété foncière (à Bongor et dans ses environs) tandis que plusieurs sites urbains étaient rebaptisés à son nom (cf. la route de contournement urbain).

Le potentiel énergétique et financier de l'Etat libyen, son niveau moyen de développement humain sont un atout fort de la nouvelle diplomatie libyenne : ils permettent à Muammar Kadhafi de jouer le voisin prodigue et charitable, qui distribue cadeaux et équipements à son parent pauvre du sud.

LA POLARISATION CROISSANTE DU TCHAD PAR LES PAYS ARABO-ISLAMIQUES

La relance de la coopération tchado-libyenne est favorisée par l'ouverture accrue du territoire tchadien à de nouveaux acteurs, -non occidentaux-, issus des mondes arabo-musulman et asiatique

(Taïwan). Cette ouverture, décelable depuis une dizaine d'années, concerne les champs économique, commercial et culturel. Elle s'explique principalement par le report des intérêts économiques¹⁵ et politiques occidentaux vers d'autres régions que l'Afrique noire (PECO, Chine...) depuis la fin de la guerre froide et par la recomposition du jeu d'alliances extérieures effectuée par Idriss Déby, porté au pouvoir en 1990 avec l'appui du Soudan. Ainsi, l'existence de liens personnels et familiaux entre l'actuel chef d'Etat tchadien et des hommes d'affaires soudanais n'est pas étrangère à l'intensification de la coopération entre les deux pays et à la croissance des investissements privés soudanais au Tchad comme ceux effectués par Concorp International. Cette société soudanaise a remporté, en 1998, le marché de la construction d'un pont à N'Djamena (sur le fleuve Chari) -au détriment du groupe français Bouygues- ainsi que celui de l'exploitation du gisement pétrolier de Sedigui (fig.4).

L'influence renouvelée des pays arabes au Tchad transparaît à travers les visites officielles effectuées par les représentants de l'Etat et avec la mise en place de commissions mixtes de coopération bilatérale (avec le Maroc et l'Iran en 1997, avec le Qatar et la Tunisie en 1998). La polarisation accrue du Tchad par le monde arabo-musulman est également perceptible au niveau commercial et socio-culturel : la hausse des importations tchadiennes en provenance des pays du Golfe (Arabie Saoudite, Doubaï, Abu Dhabi) constitue l'un des traits marquants de la décennie 1990 (Bennafla, 2002) tandis que l'activisme des associations et des ONG musulmanes (soudanaises, saoudiennes et koweïtiennes) a redoublé dans les domaines culturel, scolaire et médical (Coudray, 1992). Plusieurs pays arabes sont engagés au Tchad dans des projets de développement rural (réalisation de forages, plan d'accès à l'eau potable...) ou financent une coopération scolaire et universitaire, notamment l'Egypte (150 enseignants égyptiens ont été envoyés au Tchad en 1998), l'Arabie Saoudite (l'université du roi Fayçal à N'Djamena, créée en 1991, a ouvert un niveau de troisième cycle en 1997) ou l'émirat d'Abu Dhabi (qui finance l'un des trois départements de la nouvelle université d'Abéché créée en 1997). L'amélioration du secteur routier tchadien est aussi l'un des secteurs privilégiés par les acteurs arabes : Soudan, Koweït (FKDA), Qatar, Banque islamique de Développement (BID), Fonds arabe de Développement (FAD), Banque arabe de développement (BAD) et OPEP financent actuellement le bitumage de la route transversale N'Djamena-Abéché-Khartoum dont l'achèvement est prévu en 2007.

Situé au carrefour de l'Afrique noire et du monde arabe, musulman à 54% (d'après le recensement de 1993) et ayant adopté (depuis 1982) l'arabe comme seconde langue officielle (aux côtés du français), le Tchad est de longue date sous influence orientale. Ces liens ont été noués à l'époque du commerce caravanier transsaharien, lors des migrations arabes venues de l'est dès le XIV^e siècle mais aussi avec le passage, au centre du pays, de la route du pèlerinage de la Mecque (toujours fonctionnelle). S'ils n'ont jamais disparu, ces contacts avec l'Orient arabe se sont atténués à partir de la fin du XIX^e siècle avec la pénétration coloniale, la capture des flux commerciaux par les ports atlantiques et l'intégration du Tchad à l'Afrique Equatoriale Française (AEF). Le recentrage du Tchad vers le monde arabe qui s'opère depuis une dizaine d'années est un élément favorable au déploiement de l'activisme libyen.

LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE LA PRÉSENCE LIBYENNE AU TCHAD

COOPÉRATION « PAR LE BAS » : LA RELANCE DES ÉCHANGES TRANSSAHARIENS TCHADO-LIBYENS

Le règlement du conflit d'Aozou en 1994 a conduit au renversement de l'effet-frontière qui a prévalu pendant 20 ans. Le passage d'une frontière fermée et stérilisante à une frontière ouverte, productrice d'échanges et de communication, a été rapide : en quelques mois, les échanges transsahariens entre le Tchad et la Libye ont repris, essentiellement dans un sens nord-sud, en faisant rejouer les anciennes pistes caravanières de l'époque précoloniale (fig.4). Cette relance des échanges par des acteurs économiques privés a été officialisée quatre ans plus tard, en concordance avec le

15 A l'exception notable des secteurs minier et pétrolier.

souhait du colonel Kadhafi de voir le retour « des caravanes d'antan de part et d'autre du Sahara » : en novembre 1998, les deux ministres de l'intérieur du Tchad et de la Libye inaugurent le poste frontalier de Matan Sarra (en Libye) confirmant solennellement la réouverture frontalière ; quelques mois plus tard, en 1999, des consulats libyen et tchadien sont respectivement installés à Faya et Sebha.

Les échanges tchado-libyens sont réapparus dans les statistiques officielles tchadiennes à partir de 1995, mais de façon très minorée. La Direction de la Statistique, des Etudes économiques et démographiques (DSEED) mentionne quelques 800 tonnes de marchandises importées de Libye en 1996 tandis que le Bureau National de Fret (BNF), qui fonde sa comptabilité sur le dépouillement des lettres de voiture, fait état de 2 500 tonnes importées de Libye en 1997 contre 688 tonnes dans le sens Tchad-Libye. Si l'estimation chiffrée du commerce tchado-libyen est délicate étant donné les problèmes de contrôle sur des pistes désertiques tchadiennes, le caractère très déséquilibré des échanges tchado-libyens ne fait pas de doute. La diffusion au Tchad de produits en provenance de Libye l'emporte largement sur les exportations tchadiennes vers la Grande Jamahiriyya. Ces dernières se restreignent à des productions primaires : sésame, cuirs, peaux et surtout, bétail sur pied.

Riche de son cheptel (l'élevage est jusqu'à présent la deuxième ressource de l'économie tchadienne, après le coton, en contribuant au PIB à hauteur de 18 %¹⁶), le Tchad expédie vers la Libye des moutons (pour la consommation libyenne) et des dromadaires dont une partie est réexportée vers l'Egypte. Ces animaux sont convoyés vers Koufra ou Sebha depuis le nord et l'est tchadiens, qui sont les principales zones d'élevage du pays (1,2 million de dromadaires sont élevés entre les régions de Fada et d'Am Timan). C'est aussi là que se situent les grands marchés à bétail nationaux (Arada, Biltine, Fada, Faya, Bardaï). Le convoyage des animaux vers la Libye s'effectue en camion, moins à cause de la longueur du trajet qu'en raison de l'insécurité notoire régnant sur les confins nord et orientaux du territoire tchadien (présence de rebelles du MDJT et banditisme). La plupart des transactions de bétail réalisées dans l'est du Tchad sont opérées par des membres de la Garde nomade ou des militaires tchadiens (souvent des Zaghawa -l'ethnie du président-) ; les ventes s'effectuent en francs CFA, monnaie que les opérateurs libyens ont acquis après avoir écoulé leurs marchandises au Tchad.

Les flux d'origine libyenne se composent de biens manufacturés de consommation courante (vêtements, pièces détachées de véhicules...), de produits agro-alimentaires (pâtes, huile de maïs turque, thé vert, lait en poudre, riz espagnol...) et de carburant : le différentiel industriel et monétaire entre Tchad et Libye (forte appréciation du franc CFA par rapport au dinar libyen), le coût de l'enclavement tchadien, la politique libyenne de subvention à la consommation contribuent à rendre attractif le prix des marchandises libyennes dans toute la moitié nord du Tchad. Ces produits venus de Libye sont en partie des fabrications libyennes (essence, tapis, savon, cigarettes...), d'autres proviennent de pays arabes (vêtements syriens, farine tunisienne, lessive égyptienne...) ou de pays socialistes frères de la Libye (sucre cubain, piles chinoises...). Les régions tchadiennes sont inégalement affectées par l'écoulement des produits libyens : le gradient de diffusion diminue du nord au sud, au fur et à mesure que s'accroît la distance avec la frontière septentrionale et que diminue l'isolement lié à une médiocre desserte par des pistes. Périphéries désertiques mal connectées à la capitale tchadienne, les préfectures du Borkou-Ennedi-Tibesti (notamment les oasis de Faya, Fada, Bardaï) sont ainsi les plus touchées par l'invasion des produits libyens, de même que les localités du Kanem (Moussoro), du Biltine, du Ouaddaï et le nord du Chari-Baguirmi (Massakory). La capitale tchadienne établie à plus de 1000 km de la frontière libyenne est peu atteinte par les marchandises libyennes (on trouve surtout des pâtes alimentaires dans les boutiques), même si les camions libyens sont autorisés depuis 1995 à descendre jusqu'à N'Djamena où ils disposent (depuis 1998) d'une gare de stationnement en plein centre-ville (près du Rond Point Vogue). Le trafic commercial de la Libye vers N'Djamena est limité car il est périodique (il a lieu lors de la saison sèche, lorsque la traversée du Bahr el-ghazal est facilitée par le durcissement des pistes sableuses) et car il est contrecarré par la concurrence commerciale du Nigéria, du Cameroun et des Etats du Golfe.

¹⁶ Cette position est appelée à évoluer avec l'exploitation prochaine du pétrole tchadien de Doba dont l'exportation via le Cameroun voisin est prévue en 2004.

La réouverture de la frontière tchado-libyenne depuis la fin du différend frontalier a relancé les échanges tchado-libyens mais aussi transformé le territoire libyen en espace de transit pour des flux commerciaux plus lointains, noués depuis le Tchad avec la Tunisie, l'Algérie, le Maroc ou l'Égypte. La densité et la qualité du réseau routier libyen, les coûts de transport intéressants proposés en Libye sont favorables au rétablissement de ce commerce de transit. Les oasis du B.E.T. reçoivent d'Afrique du Nord de l'huile d'arachide (Maroc, Tunisie), des fripes (Algérie, Tunisie, Égypte), des biens alimentaires et de la vaisselle. L'exemple de la société tchado-égyptienne DITRA, qui dispose depuis 1998 d'un magasin de commerce général sur l'avenue Charles De Gaulle à N'Djamena est particulièrement révélateur des nouveaux circuits mis en place. La boutique vend divers produits agro-alimentaires importés d'Égypte, y compris des produits frais (fromages, yaourts...). Hormis ces derniers qui sont acheminés par avion grâce à la ligne bi-hebdomadaire d'Ethiopian Airlines Le Caire/Addis Abeba/N'Djamena, l'essentiel des marchandises vendues à N'Djamena par DITRA arrive par voie terrestre en suivant l'itinéraire Le Caire/Benghazi/Koufra/Ounianga Kébir/Faya/N'Djamena (**fig. 4**), soit après 3 500 km de route. Cet axe se calque sur une ancienne voie caravanière qui joignait, à la fin du XIX^{ème} siècle, la Libye au Soudan central (Ciammaicella, 1987). Aujourd'hui, une caravane de cinq camions militaires libyens (des véhicules Mercedes d'une capacité de 12 t chacun), loués pour l'occasion par DITRA, effectue la traversée du désert avant de remonter le plus souvent à vide (ou parfois avec du sésame).

Le rétablissement des échanges terrestres entre le Tchad et la Libye réactive des routes transsahariennes empruntées durant les siècles précédents : outre la piste Benghazi-Koufra-Faya-N'Djamena signalée plus haut, citons celle qui joint N'Djamena à Sebha et Tripoli par Faya, Wour et Zouar ou celle reliant Abéché à Koufra via Arada et Ounianga. Sillonnée depuis les années 1990 par des camions libyens¹⁷, cette dernière piste fut ouverte au début du XIX^{ème} siècle par le sultan du Ouaddaï Abd El Karim Saboun sous l'impulsion de commerçants affiliés à la Sanoussiyya, avant d'être abandonnée en 1933 après la prise de Koufra par l'armée italienne. Il est possible que la recrudescence de l'insécurité liée aux affrontements armés entre le MDJT et l'armée tchadienne porte temporairement atteinte à la reprise d'un trafic routier méridien : en 2002, les rebelles tchadiens sont sortis de leur base du Tibesti pour porter le combat à Faya ainsi que dans l'Ennedi (Fada, Berbechy et Illy). Pour autant, les recompositions géographiques induites par la réouverture de la frontière tchado-libyenne sont d'ores et déjà palpables au Tchad : des communautés marchandes libyennes se sont (ré)installées à N'Djamena, Moussoro et Abéché ; des « marchés libyens » spécialisés se sont développés dans plusieurs localités tchadiennes, souvent à côté du marché initial (Faya, Biltine) ; certaines villes tchadiennes (notamment Abéché) enregistrent depuis 10 ans une croissance démographique et économique, en grande partie liée à une fonction retrouvée de carrefour terrestre et commercial. Par ailleurs, deux projets officiels libyens, s'ils se concrétisent, devraient renforcer les dynamiques marchandes privées observées entre les deux pays : il s'agit du bitumage de l'axe Abéché-Koufra et de la mise à disposition du port méditerranéen de Misrata pour les opérateurs tchadiens.

COOPÉRATION PAR LE HAUT : DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS, ÉCONOMIQUES ET CULTURELS TOUT AZIMUT

Le revirement des relations tchado-libyennes a eu pour corollaire une multiplication des investissements officiels libyens au Tchad. La visite personnelle du chef d'Etat libyen au Tchad en 1998 a accéléré ces investissements, commencés au début de la décennie 1990 et massivement concentrés sur N'Djamena. Leur principal auteur est une société d'Etat libyenne, la LAFICO (Libyan Arab Foreign Investment Company), qui est également implantée dans d'autres pays africains (au Mali et en Gambie depuis 1999). A N'Djamena, cette société siège depuis 1997 dans les locaux de l'ancien cinéma Vogue (cf. carte). Immobilier, hôtellerie, industrie et culture sont ses secteurs de prédilection.

¹⁷ Le trafic commercial tchado-libyen est monopolisé par les transporteurs libyens qui disposent d'un savoir-faire en matière de transport dans le désert et surtout, d'un parc de camions en meilleur état que celui de leurs homologues tchadiens. Aucune convention ne lie la Libye et le Tchad pour le partage du fret routier.

Des achats immobiliers massifs à N'Djamena

Les investissements libyens au Tchad sont nombreux dans l'immobilier. Selon un responsable de la Direction de l'enregistrement des domaines, du timbre et du cadastre (Ministère des Finances et de l'Economie), une quinzaine de titres fonciers a été acquise par des Libyens entre mai 1998 et juin 1999. La plupart de ces achats émanent du Bureau Populaire arabe libyen (l'ambassade) et de LAFICO. Si des achats ont été opérés dans le village de Miskine (au nord de N'Djamena) ainsi qu'en zone rurale, c'est dans la capitale tchadienne que la pression foncière et immobilière libyenne est la plus forte. Elle s'exerce surtout dans le quartier résidentiel et le quartier commercial du centre-ville, où elle vise des emplacements de choix (**fig.5**) : les abords du Chari¹⁸ et la principale artère commerçante, l'avenue Charles De Gaulle (surnommée « l'avenue des Banques »). La concession de l'ancien cinéma Vogue (qui accueille l'agence de voyage *Tchad évasion*, l'hôtel *Le prestige* et le restaurant *Le carnivore*), la concession de la société Orbital et l'immeuble de la librairie Al-Akhabâr sont les principales acquisitions libyennes effectuées sur cette avenue. Citons, parmi les autres achats, le site abritant le consulat libyen (quartier Djambal Bahr) et les locaux du Groupement Professionnel Routier (GPR) qui lui sont attenants.

Ces investissements immobiliers libyens sont ostensibles. Ils se remarquent par la couleur verte des portails et des fenêtres ou par des pancartes qui signalent la propriété libyenne, parfois en bordure de terrains vagues. Les polémiques ou les batailles judiciaires qui ont accompagné certaines de ces ventes, ont contribué à ébruiter en les amplifiant les actes d'achat réalisés par Lafico. Ainsi, le versement d'un dessous-de-table pour la concession Vogue (300 millions de francs CFA), le procès qui a suivi la vente de l'immeuble de la librairie Al-Akhabâr (initialement promis à un acquéreur tchadien) ou encore la controverse à propos de l'utilisation du terrain libyen sis sur l'avenue Félix Eboué, à proximité des ambassades d'Allemagne et des Etats-Unis¹⁹, ont fait les choux gras de la presse locale. Globalement, l'offensive immobilière libyenne à N'Djamena inquiète et suscite une réserve parmi la population tchadienne, même si rares sont ceux qui osent ouvertement la critiquer. Certains murmurent que les Libyens « *achètent tout N'Djamena* », d'autres reprochent au gouvernement tchadien de « *vendre la souveraineté du pays* ». La pérennité des achats immobiliers effectués par l'Etat libyen doit néanmoins être relativisée à la lumière des opérations déjà menées par le passé : en 1972-1973, des achats semblables avaient été réalisés à N'Djamena par la Libye, sans parler de la prétendue vente de la bande d'Aozou par le président Tombalbaye. La rupture des relations diplomatiques, puis la guerre entre les deux pays avaient suffi à balayer toutes les acquisitions libyennes. L'imbroglio actuel du régime foncier tchadien (le texte de 1969 est toujours invoqué aux côtés de la loi de 1989) pourrait très bien être instrumentalisé pour récupérer les biens concédés en cas de refroidissement brutal des relations tchado-libyennes.

Carte 5

Les investissements économiques et financiers

En quelques années, l'Etat libyen est parvenu à pénétrer l'économie tchadienne de manière spectaculaire. Au niveau bancaire tout d'abord. Dès 1993, l'ancienne Banque tchado-libyenne, créée en 1974 puis fermée avec la guerre, a rouvert ses portes en changeant de nom. En 1997, l'établissement est en effet renommé « Banque commerciale du Chari » (BCC). Société anonyme dotée d'un capital d'un milliard de francs CFA réparti à 50 % entre actionnaires tchadiens et libyens,

18 La résidence de l'ambassadeur de Libye (à côté du Novotel), l'ancienne villa Abtour et l'ancienne villa Mobutu sont aux mains d'opérateurs libyens de même qu'un terrain situé sur l'avenue Félix Eboué, entre Tchami-Toyota et l'ambassade d'Allemagne.

19 Le projet d'un hôtel de luxe comportant 10 étages a été abandonné à la suite des pressions émises par les ambassades qui voyaient en lui un bâtiment propice à une activité d'espionnage. Le terrain acquis par la société Lafico accueillera finalement un établissement d'œuvres sociales, la Fondation « Muammar Kadhafi ». La première pierre de cet édifice a été posée en janvier 2000 par le fils du leader libyen (Seif el-islam Muammar Kadhafi).

la BCC est géré par un directeur général libyen, assisté d'un adjoint tchadien. Le redémarrage des activités de la BCC a été couronné de succès : cooptée meilleure banque d'Afrique centrale en 1997, la firme a enregistré un bilan positif de 18 milliards de francs CFA en 1998 et ouvert une agence à Abéché en 1999. Ses activités sont classiques : elle finance des projets de développement économique (usine de concassage de gomme arabique, boulangerie, construction de bâtiments scolaires...) et des opérations étrangères. Par exemple, elle délivre aux pèlerins tchadiens des chèques bancaires encaissables en Arabie Saoudite, via des correspondants à Paris (Banque intercontinentale arabe, Union des Banques arabes et françaises).

Dans le domaine économique, des réalisations notables ont été réalisées à N'Djamena par LAFICO dans le but de promouvoir le développement du Tchad et de réduire sa dépendance envers les pays tiers. Plusieurs projets libyens ont été ébauchés comme la construction d'un complexe commercial haut de gamme (à N'Djamena) ou la réfection de l'usine textile²⁰ à Sahr, au sud du pays. Outre l'hôtel *Le Prestige* contrôlé par LAFICO, l'Etat libyen finance un hôtel 5 étoiles à vocation internationale (200 chambres) dans la partie nord-est la capitale tchadienne, entre le Palais du 15 janvier et l'hôpital de la Liberté. Conçu par un architecte italien, le futur bâtiment est en cours de construction depuis 1999. Une société égyptienne Arab Contractors en gère le chantier qui avait été convoité par une société française concurrente, Razel. Le coût de construction du complexe hôtelier, qui occupe une superficie de 20 000 ha, est estimé à 24,5 milliards de F CFA.

L'opération emblématique de l'enracinement libyen au Tchad reste l'usine de traitement et d'embouteillage d'eau minérale *Zam-Zam*²¹ achevée en 1999 dans le quartier Chagoua, à proximité d'une source captée par forage. L'établissement (employant 25 personnes) a été livré clefs en mains par la société *Tchad Vision 2000*. Sa production est destinée à concurrencer les bouteilles d'eau *Tangui* fabriquées au Cameroun (Douala) par les Brasseries du Cameroun et commercialisées par Tchad Import (groupe Castel). Destinée à montrer l'implication de la Libye dans le développement de l'économie tchadienne (quelle que soit la rentabilité de l'opération), l'usine d'embouteillage *Zam-Zam* est le seul investissement industriel réalisé par un Etat arabe dans un pays où les rares usines présentes sont presque toutes aux mains de groupes économiques occidentaux (le groupe Somdiaa contrôle la compagnie sucrière du Tchad, le groupe Castel détient les Boissons et Glacières du Tchad, Pinault-Printemps et Heineken se partagent les Brasseries du Logone, Bolloré et Seita la manufacture de cigarettes...). Tout aussi symbolique que la construction d'une industrie est le rachat en 1999 du réseau de stations Shell par LAFICO, après le départ du groupe néerlandais du Tchad. Le colonel Kadhafi n'a cessé de manifester son intérêt pour les ressources énergétiques du Tchad : trois sociétés pétrolières tchado-libyennes (SOTALSEP, SOALP et SOTALDHY) ont été créées dès 1998 en vue de renforcer la coopération dans le domaine pétrolier. En novembre 1999, après l'électrochoc constitué par l'annonce du retrait des sociétés Elf et Shell du consortium pétrolier chargé d'exploiter les gisements tchadiens de Doba (**carte**), le leader libyen a proposé de remplacer les sociétés occidentales défaillantes et d'évacuer le pétrole tchadien par le territoire libyen. Si la proposition libyenne a été écartée par le gouvernement tchadien, l'Etat libyen est néanmoins parvenu à investir le secteur pétrolier en prenant le contrôle d'une importante chaîne de stations-service *Tam Oil*.

Des investissements culturels dans le secteur télévisuel

Dans le domaine culturel, l'activisme libyen vise à favoriser la diffusion de la culture arabo-islamique mais aussi l'idéologie du livre vert et de la troisième théorie universelle. Du côté officiel libyen, la solidarité islamique est en effet présentée comme le leitmotiv de la coopération au Tchad. Le premier vecteur du prosélytisme musulman libyen est la « Da'wa l-islâmiyya » encore connue sous le nom de « Société pour l'Appel à l'islam », qui a étendu son réseau au Tchad en 1998, au terme d'un accord conclu à Tripoli avec le gouvernement tchadien. Soutenue financièrement par le gouvernement

²⁰ L'ancienne Société nationale des textiles tchadiens (STT) a fermé en 1990 avant de connaître une réouverture éphémère sous le nom de COTEX en 1997-1998.

²¹ Ce nom est celui d'une source sainte située à côté de la Mecque, entre les collines de Maroua et Safa. Un ange l'aurait faite surgir pour sauver Agar, compagne d'Abraham.

libyen, cette organisation mondiale pour la prédication dispose d'importants moyens financiers et se consacre à des activités socio-missionnaires comme la construction de mosquées et d'écoles coraniques, la fourniture de matériel sanitaire et radiophonique, la diffusion d'ouvrages religieux, la distribution de bourses aux étudiants étrangers fréquentant les universités islamiques libyennes. En 1998-1999, 100 bourses ont été attribuées aux étudiants tchadiens pour partir dans les universités libyennes, d'après l'ambassadeur libyen au Tchad.

Les autres leviers de l'influence culturelle libyenne au Tchad sont la société Orbital et le Centre culturel libyen, tous deux actifs depuis 1997. La première est une société d'Etat libyenne chargée de la réception et de la diffusion de canaux satellitaires. Implantée à N'Djamena à proximité du marché au mil, ORBITAL commercialise avec succès un bouquet numérique de chaînes télévisées à dominante arabophone (chaînes soudanaise, égyptienne, qatarienne, libanaise, marocaine, libyenne...). La percée commerciale d'Orbital, due à des prix compétitifs (150 000 F CFA d'abonnement annuel avec la petite antenne contre 1 à 1,5 million de francs CFA pour recevoir Canal Satellite avec une antenne parabolique), bouleverse le paysage télévisuel tchadien en remettant en cause l'ascendant des émissions francophones. Destiné à « *promouvoir la culture arabo-afro-islamique pour résister au courant occidental en Afrique* », le Centre culturel libyen (CCL) est peu fréquenté par les N'Djamenois à cause de la propagande idéologique qu'il véhicule. Les conférences organisées par le Centre se focalisent sur la politique intérieure libyenne, le livre vert, la démocratie directe et la troisième théorie universelle. Quant à sa bibliothèque, elle reste très ciblée : journaux libyens, livre vert, ouvrages coraniques, études historiques sur la Libye et ses relations avec l'Italie meublent les étagères aux côtés d'ouvrages sur la littérature arabe. Faute de documentation plus large, le Centre Culturel Libyen ne parvient pas à capter les étudiants de l'université du roi Fayçal, au demeurant fort bien équipée. La réelle réanimation du CCL vient de son atelier de couture pour les femmes (400 personnes formées entre 1997 et 1999) et de ses cours d'arabe relativement prisés à cause de leur bas prix (2 500 F CFA par trimestre à raison de trois cours hebdomadaires). Une formation en informatique et des cours de français et d'anglais ont été annoncés par la direction du CCL, qui pourraient conduire à un élargissement du public.

Les investissements libyens au Tchad sont multiples et affectent différents créneaux. Mais ces engagements tout azimut ne sont pas tous bien reçus par la population tchadienne : certains investissements inquiètent, voire froissent la susceptibilité nationale (les achats immobiliers), d'autres suscitent une méfiance à cause de leur habillage idéologique (le Centre culturel libyen). La propagande panarabique et panislamique qui entoure les interventions libyennes reçoit peu d'écho au Tchad quand elle ne soulève pas des scandales auprès de la forte minorité non musulmane (46 % des Tchadiens). Présentée comme un épisode fort de la réconciliation tchado-libyenne, la visite du leader libyen en 1998 fut, par exemple, très controversée et boudée par une frange non négligeable de Tchadiens : l'impressionnant dispositif de sécurité déployée autour de la personne de Kadhafi et la prééminence du service d'ordre libyen sur les forces tchadiennes ont été vécus comme une humiliation, réveillant les mauvais souvenirs de l'occupation libyenne des années 1980 et 1981. Sur le plan religieux, certains musulmans se sont interrogés sur la récupération du mouvement confrérique tchadien par le colonel Kadhafi d'autant plus contestable que celui-ci pratique en Libye un islam novateur et réformiste fondé sur sa réinterprétation personnelle du Coran. Si de grandes personnalités musulmanes tchadiennes rattachées à la Tijâniyya et à la Tarbiya (une branche de la première) ont appelé au rassemblement derrière M. Kadhafi lors de la prière, d'autres ont tenu à garder leurs distances, en particulier la confrérie Ansâr al-Sunna (de mouvance soudanaise).

De manière générale, l'utilisation de la composante islamique pour justifier l'activisme libyen crée la polémique et ravive au Tchad le caricatural fossé Nord-Sud²² entre chrétiens et musulmans. L'amalgame entre musulmans et Arabes opéré de façon récurrente par Mouammar Kadhafi dérange dans un pays où les Arabes ne constituent qu'une frange minoritaire de la communauté

22 Le « Sud » tchadien désigne l'espace occupé par les cinq préfectures du pays (Moyen-Chari, Logone Oriental, Logone Occidental, Tandjilé et Moyen-Kebbi), soit environ 10 % du pays mais près de la moitié de la population nationale. La plupart des « Sudistes » sont animistes ou chrétiens.

musulmane (également composée de Kanembou, de Foulbé, Toubou, Zaghawa, Boulala...). Certaines banderoles pro-islamiques accrochées dans les rues de N'Djamena en mai 1998 ont dû être retirées avant l'arrivée du Guide (sur décision de la mairie), notamment celles qui indiquaient en arabe « *Là où il y a l'islam, il y a l'arabe. Tous les Musulmans sont Arabes* ». Nombre de Tchadiens non musulmans se sont sentis agressés par les slogans du colonel Kadhafi et ont dénoncé les nombreux calicots écrits en arabe, analysés comme le signe d'un « impérialisme arabe ». La venue de M. Kadhafi a relancé au Tchad le contentieux linguistique autour de la nature de l'arabe (dialectal ou littéraire), qui avait culminé en 1996 au moment de l'adoption de la Constitution (Coudray, 1998). La plupart des « Sudistes » tchadiens s'opposent en effet à l'institution comme langue officielle de l'arabe littéraire²³, appréhendée comme une « langue étrangère » écrite par une minorité de Tchadiens (2-3%). Certains dérapages verbaux du leader libyen ont suscité des tollés, tel son appel adressé à l'imam de la grande mosquée de N'Djamena pour « *aider les cinq millions de Musulmans du Tchad²⁴ à se libérer du diktat du monde judéo-chrétien et de l'Occident* ». Beaucoup de « Sudistes » ont crié à la guerre sainte et exprimé leur « *peur que le Tchad devienne la tête de pont de l'islamisation en Afrique* »²⁵. Les églises chrétiennes du Tchad²⁶ ont réagi conjointement en publiant, le 25 avril 1999, un communiqué rappelant le caractère multiconfessionnel et laïc de l'Etat tchadien.

Les déclarations tonitruantes du colonel Kadhafi contre l'impérialisme occidental (« *les forces coloniales sataniques* »), et plus particulièrement contre les Etats-Unis, sont également un autre sujet de malaise au regard des relations cordiales qu'entretient le gouvernement tchadien avec les Américains et les Européens. De fait, si les investissements économiques et culturels arabes et asiatiques croissent au Tchad, ils gagent moins d'une baisse des intérêts occidentaux que de la double polarisation du pays entre Occident et Orient. Parallèlement à la recrudescence de l'activisme arabe au Tchad, on assiste au maintien de l'influence économique et politique occidentale : ainsi, la privatisation de l'économie tchadienne a consolidé l'implantation de firmes occidentales (comme la Somdiaa), le bitumage actuel des routes méridionales du Tchad (Sahr-Doba-Moundou et Guélangdeng-Moundou) s'effectue sur financement européen ; quant au pétrole de Doba dont l'exportation commencera en 2004, c'est à un consortium dominé par des sociétés américaines qu'il a été confié (ExxonMobil détient 40 % des parts, Chevron 25 % et le malaisien Petronas 35 %). La mise à l'écart de la Libye en ce qui concerne le secteur-clé de l'exploitation pétrolière n'est donc pas anodine. Ni les gisements de Sedigui, ni ceux de Doba ne seront exploités avec l'appui libyen en dépit des velléités de coopération manifestée par la Grande Jamahiriyya. Cette décision du gouvernement tchadien révèle son souci de maintenir de bonnes relations avec les pays européens²⁷ (nonobstant les coups de froid ponctuels observés avec la France) mais elle montre aussi que la récente alliance tchado-libyenne est loin d'être entière et sereine.

TCHAD-LIBYE : DES RELATIONS ENCORE EMPREINTES DE SUSPICION

La nouvelle coopération tchado-libyenne ne se déroule pas dans un climat de franchise. Une méfiance de fond persiste entre les deux voisins pour plusieurs raisons. Les séquelles de la guerre tchado-libyenne (qui quelquefois transparaissent dans les relations officielles²⁸), les volte-face

23 L'arabe est la langue officielle, aux côtés du français, depuis 1982. En 1996, la Constitution tchadienne précise que l'arabe dialectal, largement parlé dans tout le pays (y compris au sud), est la langue officielle et non l'arabe littéraire.

24 Au recensement de 1993, le Tchad compte 6,2 millions de personnes et seulement 54% d'entre elles sont musulmanes.

25 *N'Djamena Hebdo*, 7 mai 1998, n° 328.

26 Eglise catholique, Entente des Eglises et missions évangéliques au Tchad, Alliance évangélique des Eglises de la Pentecôte au Tchad

27 Plusieurs éléments attestent de ces relations étroites entre le Tchad et l'Europe : en 2001, le Club de Paris a annulé 10 millions de \$ de dette tchadienne ; en 2002, l'Agence Française de Développement (AFD) a décidé de financer la réfection de la piste aéroportuaire de N'Djamena tandis que l'Union Européenne a signé avec le Tchad un programme de coopération pour réduire la pauvreté d'un montant de 202 millions d'euros (2002-2007).

28 En 1999, la demande libyenne en viande et animaux n'a pas été adressée au ministère tchadien de l'élevage car celui-ci est dirigé par l'ancien bras droit d'Hissein Habré, Mahamat Nouri, qui s'est illustré dans la guerre contre la

précédentes de Kadhafi (cf. avec Tombalbaye), ses déclarations embarrassantes sur la culture arabo-islamique ou « *l'ignoble facette de l'Occident* » invitent les autorités tchadiennes à considérer avec prudence le soudain élan de solidarité libyen et à diversifier leurs alliances extérieures, entre autres au profit du Soudan et de Taïwan. Les événements xénophobes de Zawiya et Tripoli en Libye ont eu un retentissement certain au Tchad où plus de 1 000 ressortissants ont été rapatriés en 2000. Au demeurant, le point épineux des relations tchado-libyennes vient du soutien apporté par le gouvernement libyen au président centrafricain Ange-Félix Patassé (alors que le voisinage entre Tchad et Centrafrique est conflictuel²⁹) et de l'attitude ambiguë des autorités libyennes vis-à-vis du Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad (MDJT) qui livre depuis octobre 1998 des opérations armées dans le B.E.T. La position libyenne par rapport au MDJT est pour le moins ambivalente : d'un côté, le gouvernement libyen se défend de vouloir déstabiliser le régime de N'Djamena et donne pour preuve ses efforts pour résoudre le conflit³⁰ et ses livraisons de matériel militaire à l'Armée Nationale du Tchad afin de combattre les rebelles³¹. D'un autre côté, le territoire libyen sert de base de ravitaillement pour les combattants du MDJT (à forte composante Toubou) qui bénéficient de complicités avec des responsables libyens de la région de Sebha grâce au jeu d'alliances familiales. N'est-ce pas non plus dans un hôpital de Tripoli, à bord d'un avion sanitaire libyen, que le chef rebelle Youssouf Togoïmi a été évacué en septembre 2002 après avoir été mortellement blessé par une mine ? Le jeu complexe mené par la Libye au Tchad contribue à maintenir une suspicion réciproque entre les deux voisins.

Au niveau officiel, l'entente bilatérale reste donc fragile tout en se traduisant par des investissements libyens conséquents dans la capitale tchadienne. Au niveau des opérateurs économiques privés, le revirement des relations tchado-libyennes suscite les mêmes réactions partagées. Le milieu des grands commerçants à N'Djamena (dominés par des musulmans « nordistes ») reflète bien cette diversité. Ainsi, certains opérateurs tchadiens (in)directement impliqués dans la reprise des échanges transsahariens apprécient les opportunités commerciales qui s'ouvrent avec la Libye et font valoir que « *tous les Libyens ne sont pas comme Kadhafi* ». D'autres évoquent le « *dangereux ami libyen* » et préfèrent continuer prudemment leurs activités avec leurs partenaires habituels (l'Europe, les Etats-Unis, l'Asie, le Nigeria, les Etats du Golfe...). Enfin, il y a ceux, marqués par la guerre, qui ne pardonnent pas à Kadhafi ses actions passées au Tchad : souvent anciens habréistes ou partisans de Goukouni Oueddeï (mais pas toujours), ces hommes d'affaires vivent avec amertume la réconciliation avec la Libye.

Pour l'instant bien réelle mais ambiguë et récente, la coopération libyenne au Tchad se heurte à l'identité particulière d'un pays marqué par une ligne de front religieuse, une longue guerre civile et par la persistance de l'influence économique et politique occidentale, fruit d'un passé colonial français. On peut compter sur l'exploitation prochaine du pétrole tchadien pour éclaircir les rapports de force bilatéraux.

Libye ; c'est donc au ministère tchadien des Affaires Etrangères que les responsables libyens ont fait part de leur projet de commande.

29 Le sud du Tchad sert de base arrière pour les partisans du général Bozizé, auteur de coups d'Etat répétés contre le président Patassé. En août 2002, des accrochages meurtriers ont opposé les forces de l'ordre des deux pays sur la frontière méridionale du Tchad tandis que la troisième tentative de coup d'Etat à Bangui en octobre 2002 a été suivie de massacres parmi la population tchadienne de Bangui.

30 En janvier 2002, un accord de paix a été signé à Tripoli entre le MDJT et le gouvernement tchadien. Les hostilités ont cependant repris dès le mois d'octobre 2002 avec l'attaque de Faya par les rebelles.

31 en 2000 à Faya.